2e

N° ~~3~~ a 41.

~~Observation~~

~~Réflexions sur~~ Remarques sur les ~~blessures~~ lésions du péricrâne.

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE C. IV N. 1373

Qu'une observation soit confirmative ou qu'elle soit nouvelle! elle a dans l'un et l'autre cas son utilité et c'est remplir les vuës et les intentions de l'academie que de rendre conster des faits ~~[illegible]~~ même des plus communs (a) mon zele pour l'honneur de ma profession et l'interêt public m'animant sans cesse j'ay cru ~~[illegible]~~ qu'il étoit de mon devoir de produire à cet illustre tribunal un fait qui m'a paru vrayement rare au moins n'ai-je pas trouvé ~~il ne se trouve~~ décrit dans ~~[illegible]~~ aucuns des Auteurs en Chirurgie ~~contenus dans~~ qui composent ~~[illegible]~~ ma bibliotecque. La maladie dont je veux rapporter deux faits est le Pincement du péricrâne à la suite des fractures des os de la tête et dans ~~[illegible]~~ ~~de l'écartement~~ l'écartement des sutures.

Les contusions, le détachement, l'inflammation, l'obstruction et la dilaceration du péricrâne, sont des lésions qui ont toutes été ~~[illegible]~~ été reconnuës des auteurs tant anciens que modernes et détaillées ~~dans plusieurs traittés~~ très sçavamment, en particulier par M. Quesnay (b) tom. 1er des memoires de l'academie où on trouve les signes caractérisques de ces especes d'affections mais, il n'est point fait mention du cas que je vais rapporter; je croy même qu'on a peut être pris pour un dépôt dans la substance diploïque ce qui étoit le pincement du péricrâne on voit dans les memoires

Le nommé Mille voiturier par terre âgé d'environ ~~[illegible]~~ 28 ans, dansant un jour de fête au mois de ~~may~~ Juin 1758. sur le pavé, avec une douzaine de garçons aussi imprudens

que ~~les jeunes~~ par l'existance et la possibilité de ces dépots; malgré tout je me persuade que le serrement du péricrâne est assez fréquent dans les félures et dans l'écartement des sutures et d'après les faits dont les hystoires se trouverront cy dessous ~~après~~, je serois assez disposé a croire que la dure mere seroit exposé aux mêmes dangers, lorsque la table interne seroit félée ou fendüe, ainsi qu'on la vu quelques fois; les recherches qu'on a fait sur les contre-coups nous instruisent sur les événemens, les ouvertures des cadavres à la suite des coups à la tête sont les seuls moyens qui puissent nous éclairer sur ce dernier cas, comme il ne m'est encore survenu de ces especes de lésions je ne puis que exposer mes idées, qui ne sont elles mêmes fondées que sur ~~les~~ ~~[illegible]~~ celles des lésions du péricrâne

---

(a) tome 1er des memoires de l'academie pag.

9 pages

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 11 d. 1

(b) memoires de l'academie Royale de Chir. tom. pag.

+ susdts de M. Ques. des suppurations abondantes noirâtres et séreuses à la suite des coups à la tête avec exfoliation de la table externe des os du crâne, il est fait mention aussi de semblables cas. observation

dans les aph. de Boerrhave. 117 auroit-il pas lieu de présumer que ces dépots diploïques ne sont pas aussi communs que les observateurs l'ont exposés? je ne nie cependant

[ACA]DÉMIE [ROYALE] DE CHIRURG[IE] C N

quelux ~~qui~~ formerent un rondeau ~~dans~~ [en tournant avec] une véhémence [des plus]
considerable et en s'approchant leurs pieds les uns ~~des~~ [contre les]
~~autres,~~ dans le 6e ou 7e tour un deceux qui tenoit
la main droite de mille luy lâcha, celuy ci fut tomber
très loin + ~~avec une force extrême sur le pavé, sa tete porta~~
~~en tombant sur une pierre de la grosseur du poingt ce fut~~
~~la partie moyenne et posterieure du pariétal gauche qui porta~~
~~sur cette pierre qui representoit une des faces angulaires et pointues,~~
~~le garçon resta sur la place sans connoissance pendant ...~~
~~trois ou quatre minuttes~~ puis ~~se relevant il se rendit~~ chez luy [sentant] ~~avec~~ une douleur
sourde dans ce lieu et encore un peu étourdy; comme c'étoit sur
les x h^res du soir et qu'on ne soupçonnoit d'être retiré ~~ses~~
parens le panserent avec une compresse trempée dans de
l'eau de boule martiale ~~de ...~~ ~~faite~~ avec l'eau de vie,
Le lendemain le blessé ne sentant qu'une très legere douleur
dans le lieu de la chute y porta la main et y reconnut
une legere élévation, sur laquelle il ne mit rien du tout
et fut où ses occupations l'appelloient, il entreprit le
voyage d'Orleans pour y aller chercher des marchandises
~~il~~ n'eut d'autre incommodité pend^t tout le voyage
qu'une douleur assez aiguë dans ~~le lieu de la blessure~~ [la partie frappée],
mais, pour combattre cette incommodité il but autant [du vin]
qu'il ~~peut~~ put le supporter, ainsi qu'il est d'usage parmy ces
ces especes de gens, enfin de retour chez luy la fievre le
prit avec transport, c'étoit le 8e de sa chutte, on m'appella
et je trouvay ce garçon dans un violent transport
le pouls petit, serré, vif et un peu convulsif, je me fis rend

[Marginal note:] + parceque le vif mouvement où se trouvoit alors son corps le détacha du 2e qui le tenoit par la main gauche ~~et~~ dans cette circonstance il alla avec une force extrême tomber sur le pavé où malheureusement pour luy il se rencontra une pierre de la grosseur du poingt sur laq^lle il y avoit une élévation angulaire et pointue où la partie moyenne et postérieure ~~du~~ pariétal gauche porta, aussitôt ce garçon resta sur la place sans connoissance pend^t 3 ou 4 minuttes, puis se .

ACADÉMIE DE CHIRURGIE

compte des circonstances qui avoient accompagnés et suivis ~~fa~~ son coup, j'estimay (sur le rapport qu'on me fit fait) ~~que l'effet~~ qu'il n'y avoit pas de fracture que le péricrâne avoit été contus et qu'il s'étoit enflammé, pour constater mon jugement j'examinay le lieu frappé — j'y trouvay une tumeur longuette, dure et fort sensible peu élevée et tout le panicule chévelue tendu, je luy fis raser la tête et je fis composer un cataplasme de mie de pain et de lait que j'ordonnay de changer toutes les 3 heures — dans le dessein de détendre les parties enflammées et ce même jour je le saignay 2 fois au bras et 3 fois au pied, je recommenday les lavemens émolliens auxquels je faisois joindre ~~une portion~~ 4 onces de miel commun et pour boisson une tisanne simplement lénitive. les accidens ne céderent pas à ces secours, une de ~~ces~~ ces personnes zélées pour les malades et qui leurs sont plus préjudiciables qu'utiles lui fit mettre une forte compresse ~~fréquemment~~ fréquemment répétée trempée dans ~~une~~ une eau spiritueuse (qu'on appelloit cephalique) en blâmant mon topique; les effets ne repondirent pas aux espérances qu'on avoit conçu de ce fameux remede puisque la fièvre, le transport et les cris du malade augmenterent au point que 4 hommes même ne pouvoient le retenir, je fus très surpris de ce qu'on n'avoit ~~changé~~ pas suivi mes conseils j'en fis des reproches aux parens, qui me promirent que désormais on innoveroit en rien de ce que j'indiquerois, je répétay d'une saigneé au pied le 2.e jour et le soir une ample saigneé de la jugulaire et dans le tems où je me proposois de faire une incision cruciale sur la tumeur très tendue et très dure ~~dans~~ dans l'intention de débrider le péricrâne et la duremere par suite, cette tumeur s'ouvrit d'elle même dans ~~le~~ son milieu et donna beaucoup de sang ny noir ny trop

[stamp illegible] CHIRURGIE C. N.

trop rouge j'en laissay couler une dernière poëlette ~~pour~~ que je regarday comme suffisante pour dégorger toutes les parties enflammées et tendues; voyant que ce sang ne cessoit point de couler et voulant m'assurer de l'état des parties lésées et couvertes je ~~proposay~~ une incision, on me demanda quartier j'y souscrivis d'autant plus volontiers que j'étois appellé ailleurs, ~~on vint me trouver~~ je me contentay de mettre sur cette écoulement sanguin une compresse ployée en 8 doubles pénétrée de vin rouge et chaud; on vint environ une heure après m'avertir que le malade perdoit tout son sang, que les matelats et le lit étoient traversés par le sang. j'y courrus et après avoir levé l'appareil qui consistoit dans la compresse sus d.^tte et le mouchoir en triangle, — je divisay cette tumeur dans toute sa longueur qui contenoit 4 grands travers de doits, je veux dire qu'elle prenoit son principe sur la partie ~~...~~ antérieure moyenne de l'occipital ~~...~~ un peu au dessus de la suture lambdoïde ~~vers la suture lambdoïde~~ et qu'elle se continuoit jusqu'à la moitié du pariétal gauche, —

(partie moyenne) j'appuyay sur le bistouri pour faire mordre la pointe et diviser le péricrâne, puis avec le doigt indicateur droit je fis les perquisitions convenables pour m'assurer de l'état du péricrane et du pariétal, le sang me gagna je ne pus y parvenir je revins à la charge et je fis une autre incision, qui jointe à la 1.^ere formoient un T. puis je mis beaucoup de charpie brutte et sèche sur ces playes et je contint le tout avec des compresses graduées et le bonnet d'hypocrate. ~~le~~ le transport et tous les accidens cy dessus énoncés ~~...~~ subsistant toujours, je répétay aussitôt —

ACADÉMIE DE CHIRURGIE

~~le bandage appliqué~~ l'appareil posé) une Seconde Saignée à la jugulaire, je prescrivis un lavement si on pouvoit y parvenir ; 4 heures ensuite j'y retournay et je trouvay que l'hemorragie avoit cessé, ~~que~~ le malade ~~étoit~~ un peu moins agité, la fievre plus moderée, les yeux étoient cependant encore un peu vifs étincellans et agités, le pouls plus relaché, mais toujours irrégulier, je ne voullus pas lever l'appareil je remis au lendemain à examiner les choses, je conseillay seulement pour la nuit beaucoup de boisson si le malade s'oulloit si peter et des lavemens ; aucuns de ces Secours ne furent employés, les accidens redoublerent et il prit des convulsions au blessé qui firent croire aux personnes qui le gardoient qu'il perissoit on me fit lever vers une heure du matin quoyqu'il fut bien mal et en contraction par tout ses membres, je luy fis une ample Saignée du pied jusqu'à la syncope ; de laquelle il revint dificilement, ~~je~~ j'augurois malgré tout avant a guerisement de cette foiblesse, je le quittay ~~et fus~~ ~~me coucher~~ pour aller reposer.

5e jour. Le lendemain sur les 8 heures du matin je levay l'appareil sans aucune difficulté la charpie n'etoit point adhérente et je ~~trouvay~~ remarquay un suintement sereux d'assez mauvaise odeur ; avec beaucoup de précautions je fis des perquisitions et je trouvay le pericrane dans toute l'etendüe de l'incision longitudinalle, ~~mortifié~~ tumefié, gonflé et d'une couleur pâle, même noiratre dans quelques points. + Le transport ~~étoit~~ très diminué et le malade se plaignoit beaucoup tant du lieu blessé que de toute la tête ; alors je fis

+ Le visage bouffy et oedemateux

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

je fis bouillir dans du vin rouge du miel Rosat et j'animay ceci par l'addition d'un peu de Bme. de fioraventy je pansay le malade avec des plumaceaux trempés dans cette mixtion et des compresses pénétrées de la même liqueur ~~et contint~~ j'soutins le tout avec le bonnet d'hip. pocrate. (+) je resoigne legrement le malade au pied et je lui fis donner 4 heures ensuite un lavement de casse; Toute la journée se passa assez bien, le transport cessa ~~point que la fièvre~~ la fièvre diminua beaucoup, le pouls se rendit plus vigoureux et plus dévéloppé, les urines (qui, jusqu'alors avoient été très rouges et peu abondantes) parurent pour la 1ere fois cettournée; je ne le pansay pas le soir je me contentay d'y faire donner un lavement emollient.* je conferay sur ce~~t accident~~ avec M. Jullien Chirurgien de Châteaulandon ~~[illegible]~~ très bon praticien, qui me vint voir, je commençay par luy observer que le malade n'avoit point eu de nausées, point d'assoupissemens, et point de douleur ailleurs que dans le lieu frappé et tuméfié que cette douleur s'étoit d'abord ~~[illegible]~~ manifestée plus extérieure qu'intérieure, qu'enfin il avoit été près de 8 jours sans d'autres incommodités qu'une petite douleur ~~[illegible]~~ d'aux [illegible] la petite tumeur qui s'étoit élevée à la hauteur de

(+) Nota. j'ay toujours fait le même bandage jusqu'à la fin de la cure.

* et de faire joindre à sa tisanne ordre. un demy gros de Sel de nitre sur une pinte de cette boisson.

ACADÉMIE ... CHIRURGIE

~~Sachatte~~, je luy faisois ce détail pour qu'il n'accusât pas
l'état du malade comme suite d'une commotion ou d'ép
épanchement sur le cerveau ou dans ce viscère même;
il m'~~a dit~~ observé qu'il regardoit ces accidens ~~[illegible]~~ comme les suites d'une
contusion du péricrâne qui s'étoit enflammé et par suite
absolüe la dure mère, je luy fis part de mon sentiment
qui étoit à peu près le même; cependant je luy dis que
~~j'en voir~~ je présumois que ces accidens pouvoient aussi
être occasionnés par la fêlure du Pariétal, que dans le
temps où l'os se fend le péricrâne est tendu et qu'aussitôt
que le corps comprimant a cessé d'agir sur le corps comprimé
que le ressort perdu du péricrâne met cette partie dans le
cas d'être comprise dans la fêlure osseuse+; je luy rapportay
un fait que j'ay vu en 1750 à Chatillon envers un maçon
qui tomba d'au moins 30 pieds de haut la tête la 1ère
entre deux grosses pierres entre lesquelles sa tête s'engagea
~~[illegible]~~ jusques aux deux temporaux, on le tira de là
et 4 heures après il mourut, M. ~~[illegible]~~ Jalouzet
et chamboult++, et habert l'ouvrirent ils réconnurent
que la compression avoit été si véhémente par les deux
temporaux que la partie inférieure des parietaux
s'étant approchée de la partie opposée la supérieure s'étoit écartée et
que sitôt que le malade fut retiré à la courbe de ces
os reprit son 1er état ils observerent encore que ~~mais~~ le péricrâne ~~de [illegible]~~ étoit
pincé dans une espace de plus de deux doigts dans
la suture sagittalle, je me trouvay dans ce pays et
jeus lieu d'examiner cet accident, nous trouvâmes
même quelques ~~petites de~~ engrainure ou clefs rompues,

+ que ~~[illegible]~~ dans ce cas les
os qui n'ont été que comprimés
ou emporté fracturés reprennent
aussitôt leur état naturel
ainsi qu'il arrive dans tous
les corps élastiques et compressibles

++ tous chirurgiens de ~~[illegible]~~
cette ville

après le détail M. Jullièz convint et de la possibilité du cas et de sa sapidité et estima qu'il falloit emporter tout ce qui participoit du péricrâne j'en convins —

4e. jour — et le 4e. jour au matin après la levée de l'appareil, où je trouvaz beaucoup de pus séreux et fétide je fis ce dont nous étions convenus je ruginaz toute l'étendue de la tumeur j'eus peu de peine d'y parvenir par ce qu'il étoit tombé en mortification ~~et~~ et je l'enlevai par lambeaux membraneux je découvris aussitôt la fêlure et je mis dessus des plumaceaux trempés dans le vin miellé ~~et~~ baume de St. fioravanty, je remarquaz que le suintement venoit de plusieurs petits points osseux qui pénétroient dans le diploé. —

5e. — Le 5e. jour le malade étoit sans fièvre et je le pansaz deux fois comme cy dessus : je continuaz ainsi cinq semaines tems où la régénération s'est (oit) complettement faite et où elle a recouv~~r~~ (roit) tout los sans que j'aye vû d'autre exfoliation que quelques grains osseux dans quelques pansemens sur les plumaceaux et en un mois la guérison fut complette.

M. Jullièz eut occasion de venir à Nemours je le conduisis chez le malade qu'il vid avec étonnement en sortant il me dit il n'est pas guéri, la dure mère a pû avoir en
» quelqu'atteinte de mortification alors un dépôt sourd
» peut faire périr le malade : mes inquiétudes se renouvellèrent et je me proposaiz dans le cas où il surviendroit des nouveaux accidens de le trépaner mais heureusement il ne s'en est pas ressenti il ne luy reste qu'une ligne un peu enfoncée dans celieu par —

ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

L'adhérance que les fibres musculuses et de cuir chévelu avoient contractées avec la matière osseuse.

Réflexion :

Ne semble-t-il pas tous les jours que la nature se plait à nous tromper, et ne devois-je pas présumer une inflammation à la suite de la contusion au péricrâne, si je n'avois fait les perquisitions convenables pour m'en assurer. Que le cas doit été rémarqué avant moy, n'en ayant rien reconnu dans mes auteurs en chirurgie je me croy dans l'indispensable nécessité de le produire au celebre tribunal où j'ay l'honneur de l'adresser, je désire bien ardament qu'il puisse mériter ses attentions.

Le Regime a été très bien observé pendant tout le traittement et le malade ne s'est nullement ressenti depuis d'aucuns accidens qui ayent pû être rélatifs à cette blessure.

Je me croy dispensé d'expliquer les causes des différens phénomenes qui ont accompagnés et suivis cette chute, parcequ'elles sont les mêmes que celles qui donnent lieu à l'inflammation du péricrâne et de la dure mere ; c'est toujours les éffets d'une irritation locale où sympatique.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE